ELECTION LEGISLATIVE

4e Circonscription **Yvelines**

En soutenant le 19 Octobre, nos Candidats :

Marcel DEBARGE

Agent des P.T.T. - 40 ans
Militant Syndicaliste

et

Jean-Paul RENAULT

Ingénieur informatique - 31 ans
Secrétaire de la Section Socialiste de Marly-le-Roi

Vous exprimerez non seulement votre volonté de changement, mais aussi votre désir de doter la gauche Française des moyens permettant d'y parvenir.

LES PRESSES ARTISANALES 16, rue N.-D.-de-Nazareth - PARIS (3e)

PARTI SOCIALISTE

UN

CHOIX

s'offre à vous

OU

Contribuer à la poursuite de la politique menée depuis 11 ans et qui ajoute les désillusions aux désillusions.

OU

Rechercher et définir avec nous, sans sectarisme, sans esprit partisan, des solutions réalistes permettant :

- le DROIT à la gestion et à la responsabilité dans la vie économique du pays et ce à tous les niveaux.
- le DROIT à une vie meilleure par l'amélioration du pouvoir d'achat, des conditions de logement, de transport.
- le DROIT à l'enseignement par la démocratisation de celui-ci.
- le DROIT aux libertés syndicales, aux libertés de gestion pour les collectivités locales.
- le DROIT à la culture, aux loisirs.
- le DROIT à l'information.

Tout cela restera à l'état de vœux pieux, sans votre participation et votre contrôle.

Tout cela nécessite que se produise, sans démagogie, dans le respect de chaque opinion, le nécessaire REGROUPEMENT des forces de gauche.

UNE DECLARATION DE M. MICHEL ROCARD

MA victoire électorale dans la 4e circonscription des Yvelines a une signification politique nationale, elle marque une volonté de transformations profondes s'appuyant sur les travailleurs, elle est une expression de la défiance à l'égard de la politique menée ces dernières années dans ce pays et poursuivie par les successeurs de Couve de Murville.

Mais elle a aussi une signification sur le plan local, elle s'explique d'abord par l'effort important d'implantation effectué par le P.S.U. dans les Yvelines. A l'occasion des élections législatives de 1967 et de 1968, les élections cantonales de 1967 et de l'élection présidentielle de 1969, des propositions nouvelles et concrètes ont été formulées. Elles ont eu un écho grandissant comme le montrent les résultats obtenus. Ces campagnes seraient restées sans lendemain si les problèmes quotidiens posés aux habitants des Yvelines n'avaient donné lieu à des actions nouvelles. Le développement des luttes sociales, l'exercice d'un mandat de conseiller général par mon suppléant ont été les formes les plus notables de ces actions.

Cette action constante va s'amplifier après cette élection législative. Une information devra circuler entre les électeurs et leur représentant au Parlement afin que les problèmes de la circonscription puissent être clairement posés à l'échelle nationale et que des solutions soient trouvées. Une expérience de démocratie pilote qui permette une association véritable des électeurs qui le veulent sera mise au point. Sa réussite suppose des moyens importants et le concours actifs de tous ceux qui ont manifesté leur attachement aux orientations nouvelles qui ont été définies au cours de la campagne.

Un dernier fait a sans doute joué un grand rôle. Cette circonscription de banlieue souffre d'un sous-équipement très grave en matière de transports, d'écoles, d'équipements sociaux et culturels. Le scrutin traduit là le refus d'une politique économique qui sacrifie la vie quotidienne des Français et ce sera une de mes tâches que de lutter pour de meilleures solutions dans ces domaines.

Les habitants des Yvelines doivent rester conscients que des progrès véritables ne seront accomplis que si une pression collective s'exerce en permanence pour donner à la fonction de proposition et de critique exercée par un député sa véritable dimension.

LA CARRIERE DE M. ROCARD

M. MICHEL ROCARD, qui vient d'être élu député de la 4e circonscription, est âgé de trente-neuf ans. Après avoir effectué des études secondaires au lycée Louis-le-Grand, il s'inscrit à l'Institut d'études politiques avant de préparer une licence de droit.

Il fut ensuite admis à l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de cette école il choisit l'Inspection des Finances et fut installé dans ses nouvelles fonctions en 1958 par M. Antoine Pinay. Il devient, un peu plus tard, chef de la division des Budgets économiques, puis secrétaire de la commission des Comptes et Budgets économiques de la nation avant d'être, depuis 1967, en disponibilité.

S'occupant activement de politique, M. Michel Rocard a adhéré à la S.F.I.O. dès 1950. En 1953, il est secrétaire national des étudiants socialistes. En 1958, il quitte la S.F.I.O. pour créer avec MM. Edouard Depreux et Alain Savary le Parti socialiste autonome qui se transformera, ensuite, en Parti socialiste unifié (P.S.U.).

M. Rocard est devenu, depuis, secrétaire général de ce mouvement.

En juin 1969, il est candidat aux élections présidentielles qui voient le succès de M. Georges Pompidou.

M. Michel Rocard s'est marié en 1954. Il a deux enfants de treize et onze ans.

DECLARATION DE M. COUVE DE MURVILLE

« Je suis battu par une coalition qui est clairement celle d'un socialisme révolutionnaire, des modérés du centre et des ultras de droite, a déclaré M. Couve de Murville.

» C'est une conjugaison que nous avons bien souvent connue dans le passé dans notre pays pour son malheur. Tels sont les éléments qui ont fait la décision. Je suis sûr que cet événement sera reçu comme un choc dans le pays.

» Les électeurs se sont prononcés en majorité contre tout ce que je peux représenter, non seulement dans le passé, mais aussi, et c'est beaucoup plus important, dans l'avenir, et cela, on le comprendra très vite. D'ailleurs M. Rocard se chargera de l'expliquer. Il dira que c'est le triomphe de la gauche révolutionnaire. Ce qu'il n'ajoutera pas, c'est que ce triomphe est obtenu avec l'aide des conservateurs. Ce n'est certainement pas ce que veut le pays.

Déclaration de M. Sonneville

LE secrétariat de Pierre Sonneville, candidat centriste au premier tour, nous communique :

« L'élection de Michel Rocard dans la quatrième circonscription des Yvelines apparaît comme la première prise de conscience de l'électorat face à une politique néfaste de dix ans et qui a amené le pays au bord du gouffre. Les électeurs ont pris conscience qu'il fallait que cela change.

» Les consignes de M. Pierre Sonneville, prises dès le début des élections « de ne voter en aucun cas pour Couve de Murville », ont été suivies. La preuve que l'ouverture parlementaire est une chose, que l'ouverture de l'électorat centriste est autre chose est faite.

» Le travail qu'il reste à faire est énorme, il ne faut pas se le dissimuler. »

ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DU 26 OCTOBRE 1969

4e Circonscription des Yvelines

LE CANDIDAT DU POUVOIR MIS EN ECHEC

Le recul important, en voix et en pourcentage, de Couve de Murville est le premier échec politique de la majorité au pouvoir.

L'ancien Premier Ministre tout en défendant l'action incohérente et réactionnaire de son propre gouvernement s'est affirmé solidaire de la politique menée par son successeur. C'est cette politique qui a été sanctionnée le 19 octobre. En provoquant le ballotage de Couve de Murville, les électeurs des Yvelines ont clairement manifesté leur désir d'un changement politique profond.

LA MONTEE DE L'OPPOSITION SOCIALISTE

Le total des voix de la Gauche est supérieur à celui qu'a obtenu Maurice Couve de Murville. L'indication donnée par les électeurs sur la nature du changement souhaité est nette. La mobilisation de toutes les forces de gauche est susceptible de transformer le recul des tenants du pouvoir actuel en une victoire de l'opposition socialiste.

En dépit des nombreuses abstentions, je suis le seul candidat dont le nombre des voix a augmenté en valeur absolue, tandis que mon pourcentage s'améliorait de 8 %. Je remercie les électeurs qui, dès le premier tour, ont estimé que ma candidature était la seule à pouvoir tenir en échec Couve de Murville. Pour le second tour, étant arrivé en deuxième position, je bénéficie de la règle démocratique du désistement. Je demande à tous les électeurs qui rejettent la politique réactionnaire et inefficace incarnée par M. Couve de Murville de m'apporter leurs voix le 26 octobre et aux organisations de gauche de contribuer activement au succès commun.

Je m'adresse également à tous ceux qui ont préféré rester chez eux le 19 octobre plutôt que de donner leurs voix au représentant d'une politique qui affaiblit le pays et le conduit à des impasses, en matière financière économique et sociale. A ces électeurs insatisfaits, je dis que le seul moyen de donner un contenu positif à leur mécontentement est de voter

dimanche prochain pour le candidat qui présente avec clarté des perspectives nouvelles. En venant augmenter le nombre des voix qui se porteront sur mon nom, ils contribueront à une prise de conscience à l'échelle nationale, ils accroîtront la force avec laquelle se développe un courant en faveur d'un changement profond.

LE DEVELOPPEMENT DU PROJET SOCIALISTE

Pendant cette bataille électorale, les principales orientations qui constituent le projet socialiste ont été exposées et discutées.

Des solutions concernant notamment l'urbanisme, les transports et le logement, le contrôle ouvrier et la gestion des entreprises, l'éducation et la santé ont été proposées dans de multiples réunions. Les résultats du premier tour montrent qu'elles ont un écho grandissant dans l'opinion. Par votre vote, vous leur donnerez une possibilité nouvelle de développement. Cette avancée du projet socialiste précipitera la relève d'un pouvoir devenu impuissant. C'est en effet en soumettant au pays des objectifs concrets répondant aux problèmes de notre société, avec le souci de parvenir à des accords précis, que l'on prépare sérieusement notre avenir.

Michel ROCARD

Candidat de la gauche
et du Socialisme

VU LE CANDIDAT.

RENE CROZET
Conseiller général des Yvelines

Suppléant éventuel

réfléchissez

ATTENTION!

L'enjeu est capital. Voulez-vous...

avec Michel Rocard, candidat du P.S.U. et du parti communiste

- Le bouleversement des institutions et l'arrivée du gauchisme révolutionnaire ?
- la collectivisation des moyens de production, de nouvelles nationalisations, l'ingérence de l'Etat dans tous les domaines ?
- les désordres sociaux généralisés ?
- l'agitation politique dans les écoles ?

Le P.S.U. ne débouche sur rien, sinon sur l'incohérence et le désordre. Par là, il ouvre la voie au Parti communiste. Celui-ci le sait bien, il fait voter ROCARD !

Sacrifieriez-vous vos idées, vos intérêts à une idéologie trompeuse qui, on l'a vu à Prague, finit toujours par priver le citoyen de SA LIBERTÉ ?

avec Maurice Couve de Murville, candidat de la majorité

- la consolidation des institutions,
- le maintien de la majorité rassemblée autour de M. Georges POMPIDOU, Président de la République,
- la poursuite, dans l'ordre et la liberté, du progrès économique et social,
- le maintien d'une économie libre et le refus de toute forme de collectivisme,
- la défense du Marché Commun et la construction de l'Europe.

Vous voterez, dimanche 26 octobre, pour Maurice COUVE de MURVILLE.

Il représentera dignement et efficacement la circonscription.

Mieux que personne, il peut régler vos problèmes essentiels:

- doublement dans les meilleurs délais de l'autoroute de l'Ouest,
- abandon définitif de l'aérodrome de Chavenay,
- Condamnation de « l'autoroute » de la Celle-Saint-Cloud,
- construction des C.E.S. et lycées qui sont indispensables,
- respect de la propriété privée et arrêt de l'invasion des grands ensembles.

VOTEZ COUVE DE MURVILLE

PIERRE SONNEVILLE

CANDIDAT D'UNION DÉMOCRATE ET SOCIALE

4e circonscription des Yvelines

soutenu par le CENTRE DÉMOCRATE et le Comité POHER des Yvelines

POURQUOI JE SUIS CANDIDAT

Les électrices et électeurs de la 4e circonscription des Yvelines sont appelés à élire un nouveau député dans des circonstances inusitées. Leur représentant élu, il n'y a guère plus d'un an, se trouve, nous dit-on, tellement fatigué qu'il doit renoncer subitement à son mandat. Toutefois, il se sent des forces suffisantes pour se représenter, mais comme suppléant, et éventuel député au cas où M. Couve de Murville serait élu et où, dans un autre gouvernement, il serait appelé à des responsabilités ministérielles.

La vérité est autre : la règle voulue par le général de Gaulle de l'incompatibilité des fonctions de député (titulaire d'une part du pouvoir législatif) et de membre du gouvernement (pouvoir exécutif) a l'inconvénient de priver, en cas de changement, un ministre non reconduit de son mandat parlementaire. Telle était la situation de M. Couve de Murville qui, au surplus, eut la désagréable surprise de voir son suppléant refuser d'entrer dans la voie d'une démission de complaisance pour laisser l'ancien Premier ministre tenter de retrouver son siège.

Voilà donc pourquoi M. Clostermann a été prié avec insistance de démissionner pour provoquer une élection législative partielle et de laisser tenter sa chance à M. Couve de Murville.

Ce petit jeu, qui trahit la volonté des auteurs de la Constitution actuelle, me paraît